

LA GAZETTE DE NAILLAT



JANVIER 2002 N°48

Le mot du Maire

A l'approche de la nouvelle année ; les Conseillers Municipaux, le Personnel Communal et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour 2002.

Que cette prochaine année vous apporte entière satisfaction dans votre vie quotidienne et professionnelle mais surtout, une bonne santé.

Qu'elle soit également bénéfique pour notre collectivité avec la concrétisation des projets engagés ou futurs.

Notre objectif reste le même; développer notre commune, redonner une qualité de commerces de proximité, indispensable tant pour les villages que pour le bourg: notre projet de boulangerie est bien relancé. De même, l'éclairage public se mettra en place dans les villages au fur et à mesure de la rénovation, par le syndicat d'électrification, des réseaux.

Le mois de novembre a été marqué par la disparition de deux figures de notre commune; notre doyen Marcel Tartary, directeur honoraire de l'école et René Luinaud, maire honoraire.

Tous les deux ont longuement marqué leur passage parmi nous en consacrant beaucoup de temps au service de leurs semblables.

Que leurs vies restent un exemple pour tous ceux qui les ont connus.

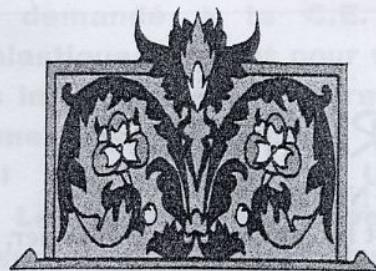
ETAT CIVIL

DECES:

Le 25 novembre 2001 : Marcel TARTARY, le Bourg.

Le 27 novembre 2001 : René LUINAUD, la Gardette.

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni, sous la présidence d'Alain NAVARRE, Maire

Séance du 16 novembre 2001

ECLAIRAGE DU BOURG (2ème TRANCHE) ET DES VILLAGES (1ère TRANCHE) :

Le Conseil Municipal demande le concours technique et financier du S.D.E.C. pour l'ensemble des travaux à réaliser.

LOI SOLIDARITE ET RENOUVELLEMENT URBAIN :

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet d'attirer l'attention du gouvernement sur les difficultés de mise en œuvre de cette loi et souhaite que des aménagements y soient apportés pour prendre en compte les spécificités du monde rural.



PROCEDURE ET DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA D.U.P. DU CAPTAGE DE CHABANNAIS :

Le Conseil Municipal approuve le projet technique et son coût,

sollicite les aides publiques correspondantes et dit que cette dépense sera inscrite au budget 2002.

INFORMATIQUE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature de l'avenant pour la maintenance des logiciels, décide d'acheter un nouvel ordinateur avec ses équipements et sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

MODIFICATION DES STATUTS DU S.I.E.R.S. :

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts et l'adhésion des Communautés de Communes du Pays de Saint-Vaury et du Pays Sostranien.

RECOURS AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF CONTRE LE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE :

Le Conseil Municipal a voté le principe de la participation de la Commune de Naillat aux frais engendrés par le recours de l'Association Vert et Bleu.

RAPPORT ANNUEL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal approuve ce rapport.

GARDERIE SCOLAIRE : Le nombre d'enfants inscrits étant

insuffisant, le projet est suspendu.

CONTRAT EMPLOI CONSOLIDE :

Le Conseil Municipal approuve la proposition du Maire de transformer l'emploi C.E.S. actuel en C.E.C.

QUESTIONS DIVERSES :

- Journée de la résistance le 27 mai : Le Conseil adopte le vœu de l'A.N.A.C.R. qui souhaite que cette journée soit l'occasion de brèves cérémonies et d'évocation dans les établissements scolaires.

- Lotissement : Le Conseil Municipal accepte de vendre la parcelle n°12 au profit de Monsieur et Madame MALATERRE.

- Stop aux Ribières : Accord du Conseil Municipal.

- Elagage : La procédure de mise en demeure d'élaguer sur les voies communales de l'ensemble de la Commune va être mise en place.

- Pression au village de la Barde : une étude sera demandée pour remédier au manque de pression.

- Pose de tuyaux à Plantadis : Accord du devis du SIVOM avec une participation des intéressés.



INFORMATIONS

Service National :

Les filles et les garçons nés en janvier, février et mars 1986 doivent se faire inscrire à la mairie pendant ces trois mois et dès l'âge de 16 ans.

Prix des fermages :

Pour les échéances du 1er octobre 2001 au 30 septembre 2002, les prix du fermage des terres nues et des bâtiments d'exploitation correspondra au prix payé l'année antérieure majoré de 0,05 %.



DISPARITION DE DEUX PERSONNALITES DE NOTRE COMMUNE :

René LUINAUD

Le nombre très important de personnes qui lui a rendu un dernier hommage, montre toute la sympathie que ses concitoyens éprouvaient à son égard.

Ses qualités humaines le firent élire comme maire de notre commune de 1973 à 1983 puis de 1989 à 1995.

Nombre de ses réalisations comme le Stade Municipal, la Salle des Fêtes, pérenniseront son œuvre dans le souvenir de beaucoup d'entre nous.

Il ne faut pas oublier son attachement envers notre pays dont il fit preuve lors de la seconde guerre mondiale.

Il fut un combattant de l'ombre, en entrant dans la résistance et participant à la libération de notre département.

Puis avec son unité il tint le front de l'Atlantique avant d'être envoyé en Algérie.

Marcel TARTARY

Il y a un an, nous fêtions ses cent ans .

A le voir, certes diminué physiquement, il avait gardé son sourire, quelque peu espiègle, nous contant avec humour quelques anecdotes de sa vie. Durant la deuxième guerre mondiale, il fut mobilisé puis fait prisonnier.

Pendant cinq ans il connut les souffrances, les privations de nourriture, la dure existence dans les "stalags" .

Jeune instituteur, il arriva dans notre commune en 1924 .

Il termina sa carrière dans l'Education Nationale comme Directeur de notre école en 1955.

Encore nombreux sont ses anciens élèves qui évoquent son souvenir avec beaucoup de respect et de sympathie.

Naillat vient de perdre deux personnalités appréciées.

La *Gazette*, adresse à leurs familles, ses sincères condoléances.



Association Vert et Bleu - les démarches de l'association :

1°) Suite à un vote favorable lors de la dernière assemblée générale, un recours est engagé devant le tribunal administratif. Le but est de faire reconnaître les non-conformités du site des Grandes Fougères et la non-application de certains arrêtés préfectoraux pour ce qui concerne les odeurs, les eaux de ruissellement et la gestion du biogaz (enfin récemment entreprise)

2°) Echéance juillet 2002: campagne d'information. La loi de 1992 demande que ne soient mis en décharge que des déchets ultimes. Qu'a-t-on fait en 10 ans? A part le tri sélectif, non négligeable, mais qui ne traite que 15% de la masse des déchets?



Des estimations montrent qu'en 2010, la masse des déchets à enfouir sera, ce qu'elle est actuellement.

3°) Deux actions sont lancées concernant les odeurs (solidarité avec les villages concernés) et le problème des riverains qui ont en limite de propriété, des milliers de tonnes de déchets (atteinte au patrimoine)

4°) Réponse de la communauté européenne : nous avons demandé à la C.E. si les membranes plastiques avaient pour vocation de pallier les insuffisances d'imperméabilité du sol comme c'est le cas au Grandes Fougères. Il n'en est rien. Un non catégorique. Les bâches ne peuvent être posées que sur un support remplissant les conditions requises. Leur rôle est de permettre la récupération des jus (lixiviats) par pompage.

Vert et Bleu



ASSOCIATIONS



ENTENTE DUN-NAILLAT

En cette fin d'année 2001, l'équipe première, fait son apprentissage en championnat de ligue. Elle est classée huitième sur douze équipes, avec 3 victoires, 1 nul et 5 défaites.

A ce jour, l'équipe est qualifiée en coupe du Centre Ouest et de la Creuse.

L'équipe B "tourne à plein régime", avec neuf victoires sur neuf rencontres et se trouve bien sûr, première de sa poule en deuxième division et donc très bien partie pour accéder à l'échelon supérieur!

L'équipe réserve a des résultats mitigés en troisième division, avec quatre victoires, un nul et deux défaites sur sept matchs.

Cette équipe est toujours qualifiée en coupe André Latéras, la coupe des réserves.



CLUB DES AÎNÉS

L'année 2001 s'est terminée par un délicieux goûter le samedi 15 décembre dans la salle magnifiquement décorée.

Pour l'année 2002, le Club vous invite à son Assemblée Générale le dimanche 13 janvier à 14 h, avec dégustation de la Galette des Rois.

Les Aînés ruraux animent la vie locale par de fréquentes réunions, manifestations, voyages. Tous les jeunes retraités, les actifs à partir de 50 ans, et tous ceux qui le désirent peuvent adhérer au club de leur commune. Venez nombreux ! Le programme des activités sera évoqué lors de l'A. G. et établi par le bureau.



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Naillat organise le samedi 2 mars 2002 à 20H, salle du Foyer Rural, un repas Cassoulet. Les bénéficiaires permettront d'organiser la fête du 14 juillet

Donc, vous serez tous les BIENVENUS pour passer une super-soirée.

ÉCOLE

LE 20 Décembre: Fête de Noël

Le midi, un repas amélioré pour tous les élèves et les adultes travaillant à l'école.

A 20 heures: spectacle offert par la coopérative scolaire.

A 21 heures: entracte avec boisson offerte par la Municipalité. Puis Passage du Père Noël de la Commune offrant friandises et un cadeau à chaque élève.

Le 7 Janvier 2002 : L'école reçoit un comédien des "3 Chardons" qui présentera un spectacle financé par la Coopérative scolaire : "PATAPOUM et CELESTINE".

Le 16 Février : La valeureuse équipe parentale qui a organisé la SOIRÉE FONDU-FRITES reprend le flambeau, via la L.C.S.N., pour nous concocter une soirée CARNAVAL ! Nous y dégusterons pot-au-feu et tarte aux pruneaux, y danserons et participerons si le cœur nous en dit au concours du plus beau déguisement adulte et enfant. L'animation

sera assurée par Emilie et Sébastien. Ambiance carnavalesque de rigueur !

Le bénéfice de cette manifestation, comme ceux des précédentes de cette association, sert à améliorer l'ordinaire de tous les élèves. C'est ainsi qu'un camescope numérique a pu être acheté : 50% L.C.S.N., 35% subvention projet D.D.J.S. via la Charte du Pays Dunois et 15% dotation Inspection Académique sur le Projet d'Ecole. Il sert à travailler toutes formes d'expressions : corporelle, visuelle, scientifique, dramatique.... Ceci n'est qu'un exemple.

A nos ciseaux et aiguilles pour nous confectionner LE PLUS BEAU déguisement.

